

**Arrêté du 22 mars 2017 portant nomination de Charlotte HEMMERDINGER,  
magistrate, en qualité de cheffe du bureau central du renseignement pénitentiaire  
de la direction de l'administration pénitentiaire**

**NOR : JUSK1712973A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret du 28 octobre 2016 portant nomination (magistrature) ;*

*Vu l'arrêté du 30 juin 2015 modifié fixant l'organisation en sous-directions de la direction de l'administration pénitentiaire ;*

*Vu l'arrêté du 30 juin 2015 modifié fixant l'organisation en bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire.*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Charlotte HEMMERDINGER, première substitue à l'administration centrale du ministère de la justice, est nommée cheffe du bureau central du renseignement pénitentiaire de la direction de l'administration pénitentiaire à compter du 22 mars 2017.

**Article 2**

En application des dispositions prévues par les articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans un délai de deux mois à compter de la date de notification à l'intéressée.

**Article 3**

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 22 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur de  
l'administration pénitentiaire,

**Stéphane BREDIN**